

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

004-200072304-20180731-D20181666-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/08/2018

Publication : 02/08/2018

**Nombre de conseillers**

En exercice : 27

Présents : 19

Absents : 8

- dont suppléé : 1

- dont représentés : 3

Votants : 23

- dont « pour » : 23

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille dix huit, le trente et un juillet à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le 26 juillet 2018 se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY Sophie, Présidente,

**PRESENTS** : Mmes VAGINAY Sophie, ANDRE Michèle, ALLEMANDI Florence, STUPNICKI Josiane, ESPANET Martine, MM. BOUGUYON Yvan, MARTIN-CHARPENEL Pierre, BAGUE Patrice, FRELASTRE Jean-Michel, PAYOT Jean-Michel, BERCHER Francis, FABRE Jean-Pierre, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, BEHETS Jan, MASSE Roger, TRON Jean-Michel, Yves FERRON et NICOLAS Yves.

**EXCUSES** : Mmes LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène ayant donné pouvoir à Mme ANDRE Michèle, PIGNATEL Agnès, OKROGLIC Dominique ayant donné pouvoir à Mme ESPANET Martine, BOISSE Sandrine, MM. DELOINCE Michel ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY Sophie, BULTEL Jean-Pierre, MARTIN Jacques suppléé par M. FABRE Jean-Pierre et BOUVET Patrick,

**SECRETARE DE SEANCE** : Mme ANDRE Michèle.

**OBJET : DESIGNATION DE DEUX DELEGUES TITULAIRES ET DEUX DELEGUES SUPPLEANTS SIEGEANT AU SYDEVOM 04.**

Le Conseil de Communauté,

**VU** sa délibération n°2017/284 du 19 décembre 2017 portant désignation de Mme VAGINAY Sophie en qualité de délégué titulaire et de M. PAYOT Jean-Michel en qualité de délégué suppléant pour siéger au SYDEVOM 04 ;

**VU** sa délibération n°2018/62 du 27 mars 2018 portant notamment adhésion de la CCVUSP pour l'ensemble de son territoire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018, celle-ci adhérant jusqu'alors uniquement pour le territoire correspondant à l'ex CCUSP ;

**CONSIDERANT** qu'eu égard à sa population DGF 2018 soit 17 740 habitants, la CCVUSP doit être représentée au sein du SYDEVOM 04 par deux délégués titulaires et deux délégués suppléants ;

**CONSIDERANT** qu'il convient de procéder à une nouvelle désignation des délégués ;

**VU** les candidatures de Mme VAGINAY Sophie et de M. PAYOT Jean-Michel aux postes de délégué titulaire et de MM. BOUGUYON Yvan et PELLOUX Jacques aux postes de délégués suppléants ;

Après délibéré,

Après un vote à bulletin secret décidé à l'unanimité des membres présents,

- **DESIGNE** en qualité de délégués au SYDEVOM 04 :
  1. Mme **VAGINAY Sophie** titulaire, **M. BOUGUYON Yvan** suppléant.
  2. M. **PAYOT Jean-Michel**, titulaire, **M. PELLOUX Jacques**, suppléant.
- **DIT** que cette délibération annule et remplace la délibération n°2017/284 susvisée portant sur le même objet.
- **DIT** que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 22, rue Breteuil 13006 MARSEILLE à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'Etat dans le département.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,

La Présidente,  
Mme Sophie VAGINAY.

